

FO devient le premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Les Echos 28/11

C'était pressenti, c'est désormais fait. A l'issue des votes, mardi dernier, des agents de France Télécom et de ceux du ministère de la Justice, qui viennent compléter et clore les élections générales des fonctionnaires du 22 octobre, FO devient la première organisation syndicale dans la fonction publique d'Etat.

Selon les résultats quasi définitifs (7 % des voix restaient à dépouiller à France Télécom vendredi soir, un total trop faible pour changer la donne) calculés par plusieurs syndicats, FO obtient ainsi 16,6 % des voix, contre 15,9 % pour la FSU et 15,8 % pour la CGT. Suivent la CFDT (14,5 %) et l'Unsa (13,9 %). Il convient de noter que ces scores incluent le vote des professeurs de l'enseignement privé, dont la prise en compte ou non dans la mesure de la représentativité des syndicats de fonctionnaires n'est pas encore arbitrée. Mais le trio de tête reste inchangé en les excluant du champ (FO 17,8 %, FSU 17,1 %, CGT 16,5 %).

Un discours qui a fait mouche

C'est une première pour la centrale de Jean-Claude Mailly, traditionnellement troisième sur l'échiquier syndical à l'Etat. En plein débat sur les suppressions de postes, son discours très virulent sur « la casse du secteur public » a fait mouche, dopant notamment son audience à l'Education (10 %, +3). « Les fonctionnaires et agents publics marquent à nouveau leur attachement à la défense de leurs droits », se félicite FO. Elle a en outre bénéficié depuis deux ans de l'afflux dans ses rangs de troupes quittant l'Unsa-police suite à des fâcheries internes et de celles de petits syndicats menacés par la réforme de la représentativité.

FO se hisse aussi sur la première marche du podium à la faveur de la lourde chute de la FSU, qui perd quatre points, frappée par l'effondrement de la participation à l'Education, qu'elle impute à des ratés du gouvernement dans la mise en place du vote électronique.

DEREK PERROTTE



FO, veut revenir à la défense des droits des fonctionnaires.

ANNE-CHRISTINE POUJOLAT/AFP